

Les + ADHAP

- ▶ La force d'un réseau national de plus de 20 ans d'expérience dans l'accompagnement des personnes fragilisées
- ▶ Une assistance 7 j/7, 365 j/an et une permanence téléphonique 24 h/24
- ▶ Des intervenants formés, qualifiés et encadrés par un professionnel de santé
- ▶ La coordination avec tous les professionnels de santé (médecin, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien...)
- ▶ L'assurance d'une continuité de services pendant les vacances, déplacements... grâce à une implantation nationale

Bon à savoir

- Pas de frais de dossier
- 50 % de crédit d'impôt sur le montant des dépenses engagées (selon art.199 sexdecies du CGI)
- Chèques CESU prépayés acceptés
- Prise en charge pouvant aller jusqu'à 100 % (APA, PCH, AAH, caisses de retraite, mutuelles...)
- Aide au montage de dossiers de demande de financement

ADHAP

1 rue Aristide Briand
77100 MEAUX

Tél : 01 60 24 48 00

Email : adhap77a@adhap.fr

**Bureau ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h**

Interventions 7j/7 de 7h à 21h

AGENCE ADHAP DE MOUROUX
287 AVENUE DU MAL LECLERC
77120 MOUROUX

TEL. 01 83 38 98 02

Fran Autc
N° déclaration : 810820845
Numéro Siret 81082084500032 - Code APE 8810A
Liste des centres certifiés disponible sur www.adhapsevices.fr

l'aide à domicile
ADHAP

La force d'un réseau national



infiniment humain

l'aide à domicile
ADHAP



BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?



**Bénéficiez de 50 %
de crédit d'impôt**
selon art.199 sexdecies du CGI

www.adhap.fr

Au service des personnes fragilisées et leurs aidants

Organiser le maintien à domicile d'une personne fragilisée impacte toute la famille.

Souvent imposé par les circonstances, l'appel à une aide extérieure est une décision parfois difficile à prendre. C'est pourquoi, pour répondre aux attentes de chacun, ADHAP propose des solutions sur mesure.

CHEZ VOUS

en 48h

ENCADREMENT

infirmier

SERVICES

24h/24



ADHAP, C'EST SIMPLE !

- 1 Contactez votre centre ADHAP (coordonnées au dos)
- 2 Nous nous déplaçons à votre domicile pour faire une **évaluation gratuite** de vos besoins.
- 3 Les prestations proposées tiennent compte de vos contraintes et habitudes de vie.
- 4 La mise en place des services se fait dans les 48 h, que ce soit pour des interventions régulières ou ponctuelles, quel que soit votre âge, votre pathologie et votre situation : maladie, handicap, retour d'hospitalisation...



Dans le cadre de notre autorisation départementale, nos prestations répondent à des critères qualitatifs définis par un cahier des charges réglementaire.



Le réseau ADHAP est certifié Qualicert "Services aux particuliers". Cette certification est la reconnaissance, par un organisme tiers et indépendant, de la conformité de nos services à plus de 60 caractéristiques définies dans le référentiel Qualicert.

*Liste des centres certifiés disponible sur www.adhap.fr

Les prestations ADHAP



Accompagnement

Promenade, courses, compagnie

Nos intervenants accompagnent nos bénéficiaires dans tous leurs déplacements (au marché, pour un rendez-vous médical...).



Travaux ménagers

Ménage, repassage, entretien du linge

Un intervenant effectue selon les exigences de chacun, le ménage, le rangement, l'entretien du linge, le repassage...



Aide à l'hygiène

Aide aux changes, aide à la toilette

Les intervenants s'occupent des changes et de la toilette des personnes dépendantes ou à mobilité réduite en respectant leur intimité.



Aide aux repas

Préparation et aide à la prise de repas

Pour contribuer à la meilleure alimentation possible, nos intervenants peuvent accompagner nos bénéficiaires dans la préparation et la prise des repas.



Aide à la mobilisation

Levers, couchers, transferts... accompagnement dans les transports

Un intervenant se rend au domicile pour assurer le lever et/ou le coucher en toute sécurité, ou toute autre mobilisation.



Assistance administrative

Aide au suivi des correspondances courantes

L'intervenant accompagne nos bénéficiaires dans le suivi du courrier (hors gestion des comptes bancaires et patrimoine, actes juridiques ou fiscaux).